

Le 25 février 2026

Wallonie : Le MR veut moins de mandataires publics, moins de dépense publique, moins d'emplois publics et plus d'emplois privés

Post RS

La Wallonie compte plus de mandataires, plus d'emplois publics locaux et des dépenses par habitant nettement supérieures à la Flandre. Dans le même temps, nous avons moins d'emplois privés. Rationaliser les provinces, fusionner les communes et simplifier nos structures, c'est dégager des moyens et renforcer notre économie. La réforme des pouvoirs locaux est une nécessité d'efficacité et de responsabilité.

Abstract :

- *En Wallonie, le nombre d'emplois privés s'élève à 21 pour 100 habitants, contre 29 en Flandre (≈ 280.000 emplois privés en moins).*
- *Le nombre d'emplois publics est supérieur de 18.300 à celui de la Flandre, pour un coût estimé à 1,1 milliard €/an.*
- *Les dépenses locales atteignent 3.199 €/habitant en Wallonie contre 2.325 € en Flandre (+33 %, soit 3,2 milliards €/an).*
- *Le nombre d'ETP publics locaux s'élève à 19,5 pour 1.000 habitants en Wallonie, contre 16,1 en Flandre (+21 %).*
- *Le nombre de mandataires s'élève à 24,8 pour 10.000 habitants, contre 12,8 en Flandre (+94 %).*
- *Fragmentation institutionnelle : 262 communes, 262 CPAS, un niveau provincial politique supplémentaire.*
- *Suppression de l'élection directe des conseils provinciaux : environ 200 mandats en moins.*
- *Une taille critique d'environ 15.000 habitants par commune permettrait jusqu'à 100 € d'économie par habitant.*

1. Contexte général

La Wallonie est confrontée à un double défi : une situation budgétaire sous tension et un déficit structurel de dynamisme économique. Dans ce contexte, la question de l'organisation des pouvoirs locaux ne peut plus être éludée. Les chiffres relatifs à l'emploi public, au nombre de mandataires et aux dépenses locales mettent en évidence un modèle institutionnel plus coûteux et plus fragmenté que dans les autres régions du pays. Cette réalité impose une réflexion sur l'efficacité de notre architecture territoriale et sur la manière d'utiliser au mieux l'argent public.

2. Un déséquilibre structurel entre emploi public et emploi privé

Le marché de l'emploi illustre clairement ce déséquilibre. En Wallonie, on compte **21 emplois privés pour 100 habitants, contre 29 en Flandre**, soit environ 280.000 emplois privés en moins. À l'inverse, la Wallonie affiche **11,1 emplois publics pour 100 habitants, contre 10,6 en Flandre**, ce qui représente environ 18.300 emplois publics supplémentaires.

Autrement dit, la Wallonie compense partiellement la faiblesse de son secteur privé par un volume plus important d'emplois publics. **Ce différentiel représente un coût estimé à 1,1 milliard d'euros par an.** Un tel modèle accroît la pression sur les finances publiques sans générer suffisamment de richesse privée en parallèle.

3. Des dépenses locales nettement plus élevées

Ce déséquilibre se reflète dans les finances des pouvoirs locaux. **Les dépenses ordinaires atteignent 3.199 euros par habitant en Wallonie, contre 2.325 euros en Flandre, soit un écart de 33 %.** À l'échelle régionale, cela représente un **surcoût annuel de 3,2 milliards d'euros.**

La densité d'emplois publics locaux est également plus élevée, avec **19,5 équivalents temps plein pour 1.000 habitants en Wallonie, contre 16,1 en Flandre, soit 21 % de plus.**

4. Une multiplication des mandataires et des structures

Le nombre de mandataires locaux confirme cette tendance. La Wallonie compte **24,8 mandataires pour 10.000 habitants, contre 12,8 en Flandre, soit 94 % de plus.** La région compte presque **deux fois plus** de responsables politiques locaux par habitant.

Cette situation s'explique en partie par une fragmentation institutionnelle importante, avec **262 communes, dont 202 comptent moins de 15.000 habitants**, ainsi que **262 CPAS distincts** et un niveau provincial politique supplémentaire. Plus de **75 % des communes wallonnes** se situent en dessous de ce seuil, alors que la taille moyenne d'une commune est d'environ **13.600 habitants en Wallonie, contre 21.100 en Flandre.**

La suppression de l'élection directe des conseils provinciaux, qui implique la disparition d'environ **200 mandats**, constitue à cet égard un premier levier de simplification. Par ailleurs, les analyses budgétaires montrent qu'atteindre une taille d'environ **15.000 habitants** permettrait une économie moyenne de l'ordre de **100 euros par habitant**, soit un potentiel estimé à **136 millions d'euros** à l'échelle régionale, ce qui plaide pour une réflexion sérieuse sur les fusions de communes.

5. Moderniser pour maîtriser la dépense publique

L'enjeu est de préserver la qualité des services rendus aux citoyens, et de rationaliser les structures afin de gagner en efficacité. Réduire le nombre de mandataires, simplifier l'architecture institutionnelle et atteindre une taille critique pour les entités locales permettrait de réaliser des économies par habitant, de maîtriser la dépense publique et de réorienter les moyens vers le développement économique.

Dans une région marquée par un déficit d'emplois privés et une pression budgétaire élevée, la réforme des pouvoirs locaux apparaît non comme un choix idéologique, mais comme une nécessité structurelle pour moderniser l'action publique et renforcer la soutenabilité des finances wallonnes.